

I - COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

C1 S'INFORMER ET COMMUNIQUER			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U1	C1.1 - Lire et décoder des documents <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les vues et les différentes représentations • Localiser un élément sur le plan et les documents d'entreprise • Calculer des cotes • Identifier les matériels, produits, revêtements et matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce d'habitation vide ou occupée. - Les éléments du dossier de travaux (*) concernant l'ouvrage à réaliser et son environnement. - Les matériels, produits, les revêtements et les matériaux. <p>(*) voir en bas de page</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les vues et les différentes représentations sont identifiées. ⇒ L'élément ou l'ouvrage à réaliser est localisé. ⇒ Les cotes calculées sont justes. ⇒ Les matériels produits, revêtements et matériaux sont identifiés.
U1	C1.2 - Rechercher des informations <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des informations dans une fiche technique • Consulter son supérieur • Consulter les autres corps d'état 	<p>Une fiche technique.</p> <p>Le supérieur hiérarchique.</p> <p>Les autres corps d'état.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les informations sélectionnées sont exploitables pour la réalisation de la tâche. ⇒ Les informations recueillies permettent la réalisation de la tâche.
U1 U3	C1.3 - Rendre compte de ses activités - Communiquer <ul style="list-style-type: none"> • Remplir et transmettre les fiches "entreprise" • Signaler les anomalies constatées • Avertir le client des désagréments éventuels causés par les travaux 	<p>Une situation professionnelle (chantier en cours).</p> <p>Une pièce d'habitation vide ou occupée.</p> <p>Une demande de la hiérarchie.</p> <p>Les moyens de communication (téléphone, fax, courrier électronique, notes...).</p> <p>Les fiches "entreprises".</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les fiches sont remplies et transmises correctement à la personne concernée. ⇒ Le message est clair et les informations suffisantes pour remédier aux anomalies. ⇒ Les renseignements fournis permettent au client de prendre les dispositions nécessaires pendant les travaux.

(*) **Le dossier de travaux** peut être composé :

- des consignes écrites.
- du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux) ou la fiche de travail.
- de la qualité de finition demandée.
- des opérations à réaliser.
- d'une rubrique "aléas de travail".
- des plans ou croquis, coupes, dessins de détail, perspectives, plans de calepinage.
- des fiches techniques des matériaux (sur papier ou emballage).
- des délais de réalisation.
- des documents d'entreprise.

C2 TRAITER ET DÉCIDER			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U1	C2.1 - Traduire graphiquement une solution technique. <ul style="list-style-type: none"> Effectuer un relevé d'informations. Relever des dimensions, des formes et des positions. Réaliser un plan de calepinage ou une implantation sur des vues . Effectuer un croquis coté à main levée. Établir le relevé d'une partie d'ouvrage. 	<ul style="list-style-type: none"> Une pièce d'habitation vide ou occupée. Les éléments du dossier de travaux (*) concernant l'ouvrage à réaliser et son environnement. Les matériels, les produits, les revêtements et les matériaux. <p>(*) voir page 17</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les informations relevées sont exploitables en vue de la réalisation du chantier et de l'utilisation des produits, revêtements, matériels. Les dimensions relevées sont exactes. Les profils relevés sont identiques à l'original. Les aplombs, angles, équerrages sont relevés sans erreur. L'échelle est respectée. La solution proposée respecte les règles de répartition des éléments. Les croquis sont lisibles et exploitables. Les conventions de représentation sont respectées (cotation, traits, ...). Le relevé est exploitable pour l'étude et la réalisation du chantier.
U1	C2.2 - Choisir des matériels, des matériaux, les produits et les revêtements. <ul style="list-style-type: none"> Choisir les matériels et l'outillage. Choisir les matériaux. Choisir les produits et revêtements. 	<ul style="list-style-type: none"> Une pièce d'habitation vide ou occupée. Le dossier de travaux (voir page 17). Les matériels et les matériaux. Les fiches techniques des matériels, des produits et des revêtements. 	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel et l'outillage sont adaptés à la réalisation du chantier. Les matériaux, les produits et les revêtements sont adaptés à la réalisation de la tâche.
U1	C2.3 - Vérifier les quantités. <ul style="list-style-type: none"> déterminer les surfaces de revêtements. Contrôler les quantités de matériaux nécessaires à la mise en œuvre avant la pose. 	<ul style="list-style-type: none"> Une pièce. Le dossier de travaux (voir page 17). Système et méthode. Le bon de livraison. 	<ul style="list-style-type: none"> Les surfaces calculées sont justes 5 % d'erreur en plus sur les surfaces et les volumes sont tolérés. Les quantités livrées sont conformes à la commande 10% d'erreur en plus sont tolérés sur les quantités.
U1	C2.4 - Utiliser un mode opératoire. <ul style="list-style-type: none"> Inventorier et classer les opérations relatives à la réalisation d'une tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> Le dossier de travaux (voir page 17). Les fiches techniques. Une tâche. 	<ul style="list-style-type: none"> La chronologie des opérations permet la réalisation de la tâche.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2 U3	C3.1 - Organiser le poste de travail. <ul style="list-style-type: none"> • Installer le poste de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée. - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les matériels. - Les produits et revêtements. - Le responsable du chantier. - Les fiches techniques. - Les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement. - Les D.T.U. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les charges sont manipulées sans risque. ⇒ Le stockage des matériaux permet leur mise en œuvre rationnelle. ⇒ Les matériels, produits et revêtements sont recensés et contrôlés. ⇒ Les nuisances ont été prises en compte et limitées au maximum. ⇒ Les recommandations indiquées sur les emballages et les fiches techniques sont connues et appliquées. ⇒ Les règles de prévention des risques professionnels sont respectées. ⇒ L'environnement est protégé : les déchets sont triés, conditionnés et prêts à être évacués selon la réglementation en vigueur. ⇒ Les surfaces avoisinantes sont protégées.
U2	C3.2 - Monter et utiliser un échafaudage. <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer le montage et le démontage d'un échafaudage roulant. • Travailler en hauteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée. - Un petit échafaudage roulant pour travaux d'intérieur. - La fiche technique de montage. - Les règles de sécurité et d'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le montage est conforme à la notice du fabricant. ⇒ Le montage prend en compte les contraintes de sécurité des personnes, du matériel et du site. ⇒ Les règles d'accès de circulation et de déplacement sont respectées. ⇒ La charge autorisée est respectée.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	<p>C3.3 - Mettre en œuvre les peintures et les produits.</p> <p>3.3.1 - Réaliser les travaux préparatoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la nature et l'état des supports. • Poncer à sec, épousseter. • Égrener, gratter. • Brosser. • Arracher du papier peint. • Déposer un revêtement. • Lessiver. • Décaper : <ul style="list-style-type: none"> - Procédé chimique - Procédé thermique 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée. - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les supports. - L'état et qualité des supports - Les matériaux, les produits. - Les matériels. - Les règles de mise en œuvre. - Les DTU 25.1, 25.31, 59.1 - La réglementation d'hygiène sécurité. - Les outils à main. - Le matériel d'accès. - un élément complet : porte ou fenêtre. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le support est correctement identifié. ⇒ La surface est lisse et prête à recevoir la phase ultérieure des travaux. Le support est propre et dépoussiéré. ⇒ Le support n'est pas dégradé (rayures, traces d'outils,...). ⇒ L'ensemble du support est respecté (rayures et trous de faible importance tolérés) et exempt de traces d'ancien revêtement. ⇒ Le support est propre et exempt de traces de lessive. ⇒ Le support n'est pas dégradé et exempt de traces d'ancienne peinture.
U2	<p>3.3.2 - Réaliser les travaux d'apprêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégrossir. • Reboucher : <ul style="list-style-type: none"> - aux couteaux - à la cartouche • Enduire : <ul style="list-style-type: none"> - les surfaces planes - les surfaces moulurées • Traiter les fissures. • Imprimer, fixer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée <i>surface minimale : 3m²</i> - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les supports, plans ou moulurés, sont prêts à recevoir les finitions : <ul style="list-style-type: none"> - <i>plâtre et dérivés, (murs, plafonds),</i> - <i>métaux (radiateurs, tuyaux, grilles, persiennes, ...),</i> - <i>bois et dérivés (volets, fenêtres ou portes-fenêtres, portes isoplanes, portes à panneaux).</i> - La qualité de finition « B ». - Les consignes de travail orales ou écrites. - Les normes et extraits de D.T.U. - Les fiches techniques des produits. - Les enduits et les produits de traitement des fissures. - Les produits sont livrés dans leur emballage. - L'outillage pour l'application manuelle (<i>couteaux, rouleaux, brosses</i>). - Les peintures d'impression et d'apprêts. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le dégrossissage permet de corriger les grosses imperfections de planéité du support. ⇒ Le support est plan, sans surcharges, trous, ni côtes. ⇒ La surface est prête à recevoir la finition. ⇒ Les fissures sont colmatées en respectant les règles d'aspect et d'adhérence. ⇒ L'absorption est uniforme. ⇒ La compatibilité entre le support, l'apprêt et la finition est respectée.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	<p>C3.3 - Mettre en œuvre les produits et les peintures (suite)</p> <p>3.3.3. - Rechercher et corriger une teinte.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Corriger une teinte. • Rechercher une teinte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le site. - Le volume de produit nécessaire à la réalisation d'une pièce ou d'une façade. - La correction est limitée à l'emploi de deux colorants. - Un échantillon sec. - Le produit de base. - Un élément fixe à "noyer" dans la teinte du mur (exemple : tuyau, radiateur,...). - Le nuancier de teintes "fabricant". 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Après séchage, la teinte est conforme à l'échantillon donné. ⇒ Le volume de "colorant universel" utilisé ne dépasse pas le % autorisé. ⇒ L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire. ⇒ L'aspect du produit est proche de celui du matériau (mat, satiné, brillant). ⇒ La teinte se confond avec le matériau. ⇒ Le volume de "colorant universel" utilisé ne dépasse pas le % autorisé. ⇒ L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	<p>C3.3 - Mettre en œuvre les peintures et les produits (suite)</p> <p>3.3.4. - Appliquer les produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les peintures. • Appliquer les lasures. • Appliquer les vernis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée surfaces minimales : <i>plafond : 6m²</i> <i>murs : 8m²</i> <i>porte : 1 face</i> <i>fenêtre complète</i> - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les supports plans ou moulurés sont prêts à recevoir les finitions : <ul style="list-style-type: none"> - <i>plâtre</i> (murs, plafonds), - <i>métalliques</i> (radiateurs, tuyaux, grilles, persiennes,...) - <i>bois</i> (volets, fenêtres ou portes-fenêtres, portes isoplanes, portes à panneaux,...). - La qualité de finition « B ». - Les consignes de travail orales ou écrites. - Les normes et extraits de D.T.U. - Les fiches techniques des produits. - Les produits sont livrés dans leur emballage. - Les produits en phase aqueuse ou en phase solvant. - Les peintures mates, satinées, brillantes, garnissantes, structurées. - Les vernis. - Les lasures. - L'outillage pour l'application manuelle (rouleaux, brosses). - Les affichettes de signalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La viscosité est adaptée. ⇒ Le matériel est adapté à la complexité de l'ouvrage et au produit. ⇒ L'aspect final est conforme à la qualité de finition "B". Sont admis : <ul style="list-style-type: none"> - quelques défauts de surface - quelques traces d'outils - quelques irrégularités de réchampissage. ⇒ L'application est uniforme : sans coulures ni surcharges, sans maigreurs ni embus. ⇒ La teinte est uniforme. ⇒ La zone de travail est signalée et matérialisée par des affichettes. ⇒ Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	<p>C3.4 - Mettre en œuvre les papiers peints et les revêtements muraux.</p> <p>3.4.1 - Réaliser les travaux préparatoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décoller. • Égrener. • Poncer. • Gratter. • Lessiver. • Décaper. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée avec un angle rentrant, sortant et un élément intégré (moulure, tuyau, interrupteur, cimaise,...). - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les bâches de protection. - Les supports neufs ou anciens. - Les fiches techniques. - Les produits et revêtements actuels. - Le matériel, l'outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les travaux préparatoires permettent d'exécuter les travaux d'apprêts. ⇒ L'ensemble du support est respecté (rayures et trous de faible importance tolérés) et exempt de traces d'ancien revêtement, de colle, de souillures, de corps gras, de lessive, de poussières. ⇒ La surface est lisse et prête à recevoir la phase ultérieure des travaux. ⇒ Le support est propre. ⇒ Le support est exempt de traces d'ancienne peinture.
U2	<p>3.4.2 - Réaliser les travaux d'apprêts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégrossir. • Reboucher : <ul style="list-style-type: none"> - aux couteaux - à la cartouche • Enduire : <ul style="list-style-type: none"> - les surfaces planes - les parties moulurées • Traiter les fissures. • Imprimer, fixer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée avec un angle rentrant, sortant et un élément intégré (moulure, tuyau, interrupteur, cimaise,...). - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les bâches de protection. - Les outils et la matière d'œuvre pour les travaux d'apprêts. - Les fiches techniques des produits d'apprêts. - Les supports neufs ou anciens. - Les travaux d'intérieur. - Le dossier de chantier. - Les fiches techniques. - Les produits d'usage courant - Le matériel, l'outillage. - Les peintures d'impression et d'apprêts. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le dégrossissage permet de corriger les grosses imperfections de planéité du support. ⇒ Le support est plan, sans surcharges, trous, ni côtes. ⇒ La surface est prête à recevoir le revêtement. ⇒ Les fissures sont colmatées en respectant les règles d'aspect et d'adhérence. ⇒ L'application est uniforme. ⇒ La compatibilité est assurée entre le support, l'apprêt et la finition. ⇒ La sécurité est respectée. ⇒ La propreté et l'environnement sont respectés.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	<p>C3.4 - Mettre en œuvre les papiers peints et les revêtements muraux (suite).</p> <p>3.4.3 - Poser les revêtements à peindre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implanter. • Débiter les lés. • Prendre l'aplomb. • Encoller. • Afficher les lés, maroufler. • Araser. • Contourner les obstacles. • Passer les angles. • Passer les portes et les baies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée avec un angle rentrant, sortant et un élément intégré (moulure, tuyau, interrupteur, cimaise,...) <p><i>Quantité minimale : 4 lés de 0,80 m</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Murs et plafond. - Le dossier de travaux (<i>voir page 17</i>). - Les fiches techniques. - Le revêtement. - L'outillage. - Les normes et D.T.U. - Un fil à plomb, l'outillage de mesure, une règle. - Le support prêt à recevoir la colle. - La colle prête à l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le point de départ et le sens de pose sont définis. ⇒ Les lés sont aux dimensions et au raccord. ⇒ Les chutes sont optimisées. ⇒ L'aplomb est respecté. Tolérances : 1 mm / 2m ⇒ La ligne directrice est verticale. ⇒ L'encollage est uniforme et approprié au revêtement. ⇒ La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante, mais sans excès). ⇒ Le choix des outils est adapté à la pose du revêtement. ⇒ Le marouflage des lés ne fait pas apparaître de plis, ni de cloques. ⇒ Les joints ne se chevauchent pas et ne sont pas en retrait. ⇒ Les raccords sont respectés. ⇒ Les arasements sont nets, sans arrachements, retraits ou débords. ⇒ Les obstacles sont contournés dans le respect des règles de pose ⇒ Le raccord et l'aplomb sont conservés. ⇒ Le revêtement épouse l'angle sans déchirures, plis, ni tensions. ⇒ Le raccord et l'aplomb sont conservés. Les angles autour des ouvertures ne présentent pas de déchirures, ni de plis.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U2	<p>C3.4 - Mettre en œuvre les papiers peints et les revêtements muraux (suite).</p> <p>3.4.4 - Poser les papiers peints.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implanter. • Débiter les lés. • Prendre l'aplomb. • Préparer la colle. • Encoller. • Afficher les lés, maroufler. • Araser. • Contourner les obstacles. • Passer les angles. • Passer les portes et les baies. • Exécuter des coupes doubles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce avec un angle rentrant, sortant et un élément intégré (moulure, tuyau, interrupteur, cimaise,...). <p><i>quantité minimale : 5 lés de hauteur courante (2,5 m)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches techniques et les notices de pose. - Le revêtement. - Papier peint avec et sans raccord. - La colle en paquet. - Le support est prêt à recevoir la colle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le point de départ et le sens de pose sont définis. ⇒ Les lés sont aux dimensions et au raccord. ⇒ Les chutes sont optimisées. ⇒ L'aplomb est respecté. Tolérances : 1 mm / 2m ⇒ La ligne directrice est verticale. ⇒ Le mélange est homogène. ⇒ La viscosité est adaptée ⇒ L'encollage est uniforme et approprié au revêtement. <p>La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante, mais sans excès).</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le choix des outils est adapté à la pose du revêtement. ⇒ Le marouflage des lés ne fait pas apparaître de plis, ni de cloques. ⇒ Les joints ne se chevauchent pas et ne sont pas en retrait. ⇒ Les raccords sont respectés. <p>Les arasements sont nets, sans arrachements, retraits ou débords.</p> <p>Les obstacles sont contournés dans le respect des règles de pose</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le raccord et l'aplomb sont conservés. Le revêtement épouse l'angle sans déchirures, plis, ni tensions. ⇒ Le raccord et l'aplomb sont conservés. Les angles autour des ouvertures ne présentent pas de déchirures ni de plis. ⇒ La coupe est rectiligne, nette, sans retrait et sans superposition.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U3	<p>C3.4 - Mettre en œuvre les papiers peints et les revêtements de murs (suite).</p> <p>3.4.5 - Poser les revêtements muraux minces collés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implanter. • Débiter les lés. • Prendre l'aplomb. • Préparer la colle. • Encoller. • Afficher les lés, maroufler. • Araser. • Contourner les obstacles. • Passer les angles. • Passer les portes et les baies. • Exécuter des coupes doubles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce avec un angle rentrant, sortant et un élément intégré (moulure, tuyau, interrupteur, cimaise,...) <i>minimum 4 lés</i> - Les fiches techniques et notices de pose. - Le revêtement vinyle ou textile en lés. - La colle prête à l'emploi. - Le support prêt à recevoir la colle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le point de départ et le sens de pose sont définis. ⇒ Les lés sont aux dimensions et au raccord. ⇒ Les chutes sont optimisées ⇒ L'aplomb est respecté. Tolérances : 1 mm / 2m ⇒ La ligne directrice est verticale. ⇒ Le mélange est homogène. ⇒ La viscosité est adaptée. ⇒ L'encollage est uniforme et approprié au revêtement. La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante ; mais sans excès). ⇒ Le choix des outils est adapté à la pose du revêtement. ⇒ Le marouflage des lés ne fait pas apparaître de plis, ni de cloques. ⇒ Les joints ne se chevauchent pas et ne sont pas en retrait. ⇒ Les raccords sont respectés. ⇒ Les arasements sont nets, sans arrachements, retraits ou débords. ⇒ Les obstacles sont contournés dans le respect des règles de pose ⇒ Le raccord et l'aplomb sont conservés. Le revêtement épouse l'angle sans déchirures, plis, ni tensions. ⇒ Le raccord et l'aplomb sont conservés. Les angles autour des ouvertures ne présentent pas de déchirures, ni de plis. ⇒ La coupe est rectiligne, nette, sans retrait et sans superposition.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U3	<p>C3.5 - Mettre en œuvre les revêtements de sols.</p> <p>3.5.1- Réaliser les travaux préparatoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déposer un ancien revêtement de sols. • Nettoyer un sol. • Poncer. • Déposer les accessoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée <i>Sont exclues les soudures, la pose de sols techniques, la pose en escalier,...</i> - Le dossier de travaux (voir page 17). - Le descriptif. - Les consignes orales ou écrites du chef de chantier. - Les fiches techniques. - Les produits. - Le matériel, l'outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les travaux préparatoires permettent d'exécuter les travaux d'apprêts. ⇒ Le support n'est pas dégradé (rayures, traces d'outils,...). ⇒ Les surfaces écaillées sont supprimées. ⇒ L'ensemble du support est propre, exempt de rayures, de traces d'ancien revêtement, de colle, de souillures, de corps gras, de lessive, de poussières. ⇒ La surface est lisse et prête à recevoir la phase ultérieure des travaux. ⇒ Le support et les accessoires ne sont pas détériorés.
U3	<p>3.5.2 - Réaliser les travaux d'apprêts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixer, imprégner. • Ragréer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pièce vide ou occupée <i>Sont exclues les soudures, la pose de sols techniques, la pose en escalier,...</i> - Le dossier de travaux (voir page 17). - Les consignes orales ou écrites du chef de chantier. - Les produits. - Le matériel, l'outillage. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les travaux d'apprêts sont exécutés en fonction des supports et des revêtements. ⇒ Les travaux d'apprêts permettent d'exécuter la pose des revêtements. ⇒ L'application des produits est uniforme. ⇒ La compatibilité est assurée entre le support, l'apprêt et la finition. ⇒ La surface est prête à recevoir la finition. ⇒ Le support est plan, sans surcharges, trous, ni côtes. ⇒ L'état de surface est fin et régulier.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U3	<p>C3.5 - Mettre en œuvre les revêtements de sols (suite).</p> <p>3.5.3 - Poser les revêtements de sols collés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encoller. • <u>Poser des dalles</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Poser des dalles textiles - Poser des dalles plastiques • <u>Poser des revêtements en lés</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Poser des lés textiles - Poser des lés plastiques - Exécuter les coupes doubles - Débiter les lés - Maroufler - Araser - Contourner les obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de chantier (<i>voir page 17</i>). - Les consignes orales ou écrites du chef de chantier. - Le descriptif. - Les fiches techniques. - Une pièce vide ou occupée. - Les normes et D.T.U. - Pose droite libre sans spécificité particulière. <i>Sont exclus : sols techniques, escaliers, soudures.</i> - Simple encollage. - Les revêtements en dalles : <i>textiles ou plastiques.</i> - La colle. - Pose libre sans spécificité particulière. <i>Sont exclus : sols techniques, escaliers, soudures.</i> - Simple encollage. - Les revêtements en lés : <i>textiles ou plastiques.</i> - La colle. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les travaux d'apprêts sont exécutés en fonction des supports et des revêtements. ⇒ Les travaux d'apprêts permettent d'exécuter la pose des revêtements. ⇒ L'application des produits est uniforme. ⇒ La compatibilité est assurée entre le support, l'apprêt et la finition. ⇒ La pose est conforme à la qualité demandée sans cloques, sans plis, sans tâches. ⇒ Les arasements sont nets, sans arrachements, retraits ou débords. ⇒ La coupe est rectiligne, nette et sans retrait. ⇒ Les obstacles sont contournés dans le respect des règles de pose. ⇒ Les surfaces environnantes sont respectées : <ul style="list-style-type: none"> - pas de traces d'outils de coupe - pas de taches de colle.

C3 RÉALISER ET METTRE EN ŒUVRE			
Unité	SAVOIR-FAIRE Être capable de	CONDITIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION
U3	<p>C3.6 - Réaliser les travaux de façade.</p> <p>3.6.1. -Réaliser les travaux préparatoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le support. • Laver. • Décaper. • Décontaminer. • Traiter les fissures. • Traiter les petits éclats sans coffrage. • Trier les décapants et les déchets de décapage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de chantier (<i>voir page 17</i>) - Une façade d'un pavillon <R+2 hauteur mini : 2,70 m longueur mini : 4 m avec présence de fissures, éclats, zones soufflées. - Une machine haute pression raccordée et réglée. - Un rouleau, du décapant, un racloir (scraper). - Un brûleur. - Les protections environnementales et individuelles. - Un pulvérisateur. - La solution fongicide. - Le produit d'étanchéité, avec ou sans bande. - Le pistolet, une cartouche. - L'inhibiteur de corrosion. - Le mortier adapté. - Les fiches techniques ou inscription sur conditionnement. - Les matériaux et contenants. - Le matériel de protection (bâches,...). 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les points singuliers nécessitant un traitement sont systématiquement repérés. ⇒ La surface est uniformément lavée, exempte de farinage, d'écaillage, de décollements. ⇒ Le support n'est pas altéré. ⇒ Le support est propre sans traces d'anciennes peintures en épaisseur (traces de primaire acceptées). ⇒ Les surfaces sont traitées uniformément, sans "manques". ⇒ La répartition est homogène de chaque côté de la fissure. ⇒ La quantité de matière appliquée est conforme aux prescriptions. ⇒ Le joint est uniforme, Ø suffisant et régulier. ⇒ Le fer est suffisamment dégagé, puis traité. ⇒ et les formes sont correctement reconstituées dans le respect de la planéité générale de la façade. ⇒ L'environnement est protégé : les déchets sont triés, conditionnés et prêts à être évacués selon la réglementation en vigueur. ⇒ Les surfaces avoisinantes sont protégées.
U3	<p>3.6.2. - Appliquer les produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer une peinture. • Appliquer un système d'imperméabilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de chantier (<i>voir page 17</i>). - Les normes, D.T.U et systèmes. - Le classement (D2 D3). - Le matériel, l'outillage. - Les produits. - Le classement (I₁). 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'aspect et la teinte sont uniformes. ⇒ Le grain est régulier et identique sur l'ensemble d'un panneau. ⇒ Le réchampissage est net et régulier. ⇒ L'excédent de produit préparé est < 10 %.

**TABLEAU DE MISE EN RELATION
"COMPÉTENCES - UNITÉS"**

COMPÉTENCES		U1	U2	U3
C1	1 - Lire et décoder les documents	X		
	2 - Rechercher des informations	X		
	3 - Rendre compte - Communiquer	X		X
C2	1 - Traduire graphiquement une solution technique	X		
	2 - Choisir des matériels, des matériaux, les produits et les revêtements	X		
	3 - Vérifier les quantités de matériaux à mettre en œuvre	X		
	4 - Utiliser un mode opératoire	X		
C3	1 - Organiser le poste de travail		X	X
	2 - Monter et utiliser un échafaudage		X	
	3 - Mettre en œuvre les produits		X	
	3.1 Réaliser les travaux préparatoires		X	
	3.2 Réaliser les travaux d'apprêts		X	
	3.3 Rechercher et corriger une teinte		X	
	3.4 Appliquer les produits		X	
	4 - Mettre en œuvre les revêtements de murs		X	
	4.1 Réaliser les travaux préparatoires		X	
	4.2 Réaliser les travaux d'apprêts		X	
	4.3 Poser les revêtements à peindre		X	
	4.4 Poser les papiers peints		X	
	4.5 Poser les revêtements muraux minces collés			X
	5 - Mettre en œuvre les revêtements de sols			X
	5.1 Réaliser les travaux préparatoires			X
	5.2 Réaliser les travaux d'apprêts			X
	5.3 Poser les revêtements de sols minces collés			X
	6 - Réaliser les travaux de façade			X
	6.1 Réaliser les travaux préparatoires			X
	6.2 Appliquer les produits			X